Formation de perfectionnement : Certification

Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur soumis à agrément" Formation initiale

21 Heures

Tarifs (net de taxes) : 525 €

Prochaine(s) Date(s) :
Du 02/05/2024 au 06/05/2024

Objectifs : Obtenir le certiphyto pour des chef d'entreprise du paysage

Programme :
Accueil des participants :
Recueil des attentes, tour de table et présentation du programme

Contenu :
réglementation, produits phytosanitaires, méthodes alternatives, environnement, voie de contamination, sécurité pour les personnes, santé, application, prévention des risques, vente grand public, vente aux professionnels, test validation, techniques alternatives, biocontrôle, lutte biologique, auxiliaires, certiphyto, certificat produits phytosanitaires, usagers, législation, obligations

Réglementation et sécurité environnementale :
Règlementation liées à la pratique professionnelle de la vente, responsabilité vis-à-vis des usagers, législation et obligations
Les voies de contamination pour l'environnement, la faune et la biodiversité
La prévention des risques et les pratiques et aménagements pour limiter l'impact des produits phytosanitaires

Santé sécurité de l'applicateur :
Types et dangerosité des risques pour les personnes
Situations d'expositions aux dangers
Conduite à tenir en cas d'accident liés aux produits phytosanitaires

Réduction de l'usage, méthodes alternatives :
Les techniques alternatives (bio contrôle, résistances naturelles, auxiliaires …)
Diagnostic de culture et comparaison avec des méthodes alternatives

Passage du test :
Test de validation du Certiphyto

Modalités pédagogiques :
Echanges entre les participants Tour de table Décrets et arrêtés officiels Mise en situation pratique Documents écrits, vidéo et audio Recherches internet Test sur ordinateur

.....

Evaluation :
Un questionnaire valide les compétences acquises au cours de la formation

.....

Public :
Chefs d'entreprise, responsable d\'équipe dans des entreprises de prestations de service du domaine du paysage et des espaces verts

- Bilan de la formation : Bilan de la formation, fiche de satisfaction et attestation de formation

Pour plus de précisions, contactez le secrétariat du CFPPA :
cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques :
Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau
Restauration collective possible (sauf pendant les congés scolaires)

CFPPA - CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tel : 03 84 58 49 62
cfppa.valdoie@educagri.fr
www.cfppavaldoie.fr
n° Siret 19900246000012 - n° Existence 4390P000790 - APE : 8532Z